**Le titre**

Un titre précis et informatif, qui indique clairement le thème du dossier, est requis. **Il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de mots plus ou moins judicieux**… Les candidats ne rédigent pas un article qui sera publié.

**Introduction et problématisation**

La difficulté d’une introduction réussie réside à la fois dans sa **concision et sa précision.** Il s’agit pour les candidats à la fois de **montrer les liens logiques** entretenus par les sources autour d’une thématique et de démontrer leur capacité d’analyse par **l’explicitation des enjeux du corpus**.

L’importance de la question **problématique** est à souligner : elle doit être présente de préférence **sous la forme d’une question directe**. Toutefois, les formulations indirectes sont acceptées dans la mesure où elles ne conduisent pas à confondre problématique et thématique.

**Annoncer un plan n’est alors pas pertinent** puisque les enjeux sont clairement identifiés par la problématisation. De plus cela nous parait contraire à l’esprit même de l’épreuve de synthèse.

**La présentation des sources** est encore souvent absente ou maladroite. Elle est attendue dans l’introduction. Lorsqu’elle est bien menée, elle permet dès les premières lignes de rendre compte de la compréhension des enjeux par le candidat. Une présentation qui donne d’emblée la nature des documents (article, éditorial, extrait de blog, graphique, dessin de presse, etc.) et les positionne les uns par rapport aux autres, de façon à être dès ce stade dans une démarche synthétique, éclaire le lecteur (qui n’est pas censé connaitre le contenu des documents). Proposer une liste du type “There are four articles respectively from The Economist, The Guardian, Spinditty and MusicRadar and a cartoon” ne présente guère d’intérêt. Les meilleures copies ont su **montrer le lien logique que les sources entretiennent entre elles**. De même, proposer un résumé des documents sans les hiérarchiser ou les mettre en relation ne fait pas davantage ressortir la problématique. Les introductions de ce type étaient souvent trop longues et redondantes par rapport au développement. Il était aussi inutile de recopier intégralement le titre (et parfois le sous-titre) de l’article, ce qui utilisait un grand nombre de mots sans rien apporter au devoir.

Extrait du rapport de jury Centrale 2018